

La constitution de 1958 et l'intégration européenne

Par **Lawschool2022**, le **29/08/2022** à **13:38**

Bonjour,

Je travaille sur une dissertation facultatif dont le sujet est "La constitution de 1958 et l'intégration européenne" et j'ai quelques doutes sur ma problématique et mon plan. J'éprouve également quelques difficultés à déterminer les principaux enjeux du sujet.

Ma problématique est : "La souveraineté nationale est-elle compatible avec l'intégration européenne ?".

Mon plan est le suivant :

I) Une hiérarchie des normes contrôlées et effective

A) Le Conseil Constitutionnel, gardien de la suprématie de la Constitution

B) La supériorité des Traités sur les lois

II) Sous l'influence européenne, un équilibre en cours de renouvellement

A) La primauté du Droit communautaire

B) La réception du droit communautaire dérivé